



NOTE D'INFORMATION

De la théorie à la pratique – mise en œuvre de l'agenda européen de la formation

Cedefop: résultats en 2011 et nouvelles priorités pour 2012-2014

La modernisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels en Europe est en cours. L'agenda européen de la formation professionnelle est passé de la phase de conception à la mise en œuvre dans les États membres, et la demande d'expertise auprès du Cedefop est croissante. La citation du Cedefop dans plus de 100 documents politiques et rapports de l'Union européenne en 2011 témoigne de la pertinence, de l'actualité et de la haute appréciation de ses travaux.

Les priorités à moyen terme du Cedefop pour 2009-2011 ont soutenu l'agenda européen de la formation professionnelle et défini les missions à accomplir, dont la plupart ont été spécifiquement confiées au Cedefop par le Conseil, la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux.

Ces trois dernières années, le Cedefop a joué un rôle important dans la définition des tendances et des réponses possibles aux défis futurs de la politique européenne de formation professionnelle. En décembre 2010, le Cedefop a présenté à la Commission européenne, aux ministres européens chargés de la formation professionnelle et aux partenaires sociaux son quatrième rapport sur les politiques, qui présente les progrès des États membres dans la mise en œuvre des priorités de la politique européenne de formation dans le cadre du processus de Copenhague. Les prévisions du Cedefop en matière d'offre et de demande de compétences en Europe ont encouragé le débat et offert une base pour l'initiative «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois». Le Cedefop a coopéré avec la Commission européenne et les États membres pour développer le cadre européen des certifications et préparer la recommandation du Parlement européen et du Conseil établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels. Les travaux du Cedefop ont été fondamentaux pour comprendre les implications du passage à l'approche fondée sur les résultats de l'apprentissage. Ceux-ci définissent les qualifications en fonction de ce qu'un apprenant doit savoir, savoir faire et comprendre au lieu de les définir en fonction du lieu ou de la durée d'une formation.

Afin de répondre aux besoins d'information du nouveau cadre politique mis en place fin 2010, le Cedefop s'est fixé de nouvelles priorités pour 2012-2014 (voir encadré). Dans le cadre de ces priorités, le Cedefop poursuivra les nombreuses tâches qui lui ont été confiées. Toutefois, ces priorités mettent davantage l'accent sur des domaines tels que la formation sur le lieu de travail ou l'éducation des adultes. Elles incluent également des tâches nouvelles supplémentaires. Cela reflète

la réputation du Cedefop en matière d'analyses de haute qualité et l'importance des attentes relatives à ses activités.

Cedefop – priorités à moyen terme pour 2012-2014

Le Cedefop est l'agence de l'UE chargée de soutenir le développement de l'enseignement et de la formation professionnels en Europe. L'objectif stratégique du Centre pour 2012-2014 est de contribuer à élaborer et à mettre en œuvre des politiques pour une formation attractive, favorisant l'excellence et l'inclusion sociale, et de renforcer la coopération européenne en développant, mettant en œuvre et analysant la politique européenne de formation professionnelle. Cet objectif stratégique s'articule autour de trois priorités:

- le soutien à la modernisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels, qui se concentre sur l'évolution des systèmes dans les États membres;
- les carrières et transitions, envisageant la formation du point de vue des apprenants et portant sur des thèmes tels que la formation continue, la formation des adultes ou la formation sur le lieu de travail;
- l'analyse des besoins de qualifications et de compétences pour éclairer l'offre de formation, qui étudie l'impact de facteurs externes sur la formation, les qualifications et les compétences.

Le Cedefop apporte son soutien à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux et œuvre à renforcer la coopération européenne dans le domaine de la formation professionnelle grâce à son expertise en recherche, analyse politique et travail en réseau. Il diffuse des informations grâce à son site web, ses publications, ses visites d'étude, ses conférences et ses séminaires.

Les priorités 2012-2014 guident les travaux du Cedefop et constituent la base des activités prévues dans ses programmes de travail annuels. Elles garantissent également que l'ensemble des travaux du Cedefop soutiendra l'agenda politique européen de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Politiques de modernisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels

Le Cedefop suit et analyse les progrès effectués par les États membres dans la mise en œuvre des priorités de la politique de formation professionnelle fixées au titre du processus de

Copenhague depuis 2002. En mars 2011, la conférence Agora du Cedefop «A bridge to the future», organisée au Comité économique et social européen, a débattu du dernier rapport sur les politiques du Cedefop, qui examine l'évolution et les résultats de la politique européenne de formation de 2002 à 2010. La conférence a noté les progrès effectués, mais a souligné qu'il était important de poursuivre avec la même dynamique les réformes de la formation professionnelle.

Dans le cadre de la priorité «soutien à la modernisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels», le Cedefop continuera à rendre compte des progrès dans son prochain rapport général sur les politiques de formation, prévu pour 2014. En 2012, le Cedefop fera l'inventaire des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre des «objectifs à court terme» (série d'objectifs intermédiaires) établis dans le communiqué de Bruges.

Faire de la formation professionnelle une option d'apprentissage plus attrayante est l'un des thèmes clés du communiqué de Bruges. La conférence de la présidence hongroise de mai 2011 intitulée «Améliorer l'attractivité et l'excellence de la formation professionnelle grâce à la qualité et à l'efficacité» se fondait sur les constatations du Cedefop relatives au renforcement de l'attrait des filières professionnelles pour les apprenants. La conférence a également débattu de l'étude du Cedefop sur l'enseignement et la formation professionnels à des niveaux de certification supérieurs. Elle a montré que de nombreuses certifications de l'enseignement supérieur étaient de nature professionnelle, présentaient des liens forts avec le marché du travail et impliquaient une participation étroite des entreprises à tous les stades. En 2012, le Cedefop présentera les résultats de son étude à l'échelle européenne sur ce qui rend la formation initiale attrayante et sur les politiques qui encouragent les jeunes à opter pour la formation professionnelle.

Les visites d'étude, qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie de l'UE, continuent de promouvoir l'évolution des politiques au moyen de l'apprentissage par les pairs et d'échanges d'informations. Le Cedefop coordonne, suit et évalue les visites d'étude et encourage les partenaires sociaux à y participer. En 2010/2011, 2720 spécialistes de l'éducation et de la formation de 31 pays ont participé à 244 visites d'étude. Les commentaires des participants sur les visites sont très positifs.

Après avoir travaillé à leur conception et leur élaboration, le Cedefop soutient désormais la mise en œuvre d'outils et de principes européens communs au niveau national et sectoriel. Cela s'inscrit également dans la priorité du Cedefop «soutien à la modernisation des systèmes d'enseignement et de formation professionnels». Les outils européens et les principes communs de validation de l'apprentissage non formel et informel utilisent l'approche fondée sur les résultats de l'apprentissage. Ils soutiennent le transfert de l'apprentissage entre institutions, en permettant de se mouvoir plus facilement entre les différents secteurs des systèmes d'éducation et de formation (par exemple entre l'enseignement général et professionnel) et entre les pays.

Le cadre européen des certifications (CEC) rend plus aisée la comparaison des certifications délivrées dans les différents

pays. Les États membres relient actuellement leurs certifications au CEC («référencement»). La plupart d'entre eux procèdent en adaptant leurs cadres nationaux de certifications (CNC) existants ou en en développant de nouveaux. La plupart mèneront ce processus à son terme en 2012.

Les études et analyses menées par le Cedefop entre 2009 et 2011 montrent que les CNC sont de plus en plus utilisés comme instruments de réforme et de modernisation des systèmes nationaux d'éducation et de formation, en les rendant plus flexibles et en réduisant les obstacles à l'accès et à la progression. Les travaux du Cedefop soutiennent les travaux des États membres en matière de portée, de structure et de conception de leurs CNC. En 2012, le Cedefop publiera un aperçu détaillé de l'évolution des CNC dans 34 pays.

De même, le Cedefop suit la mise en œuvre du système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET). En 2012, conformément au délai prévu dans la recommandation ECVET, le Cedefop supervisera les conditions d'introduction efficace d'ECVET. Afin de contribuer à la mise en œuvre du cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans la formation professionnelle (CERAQ), le Cedefop a publié, en novembre 2011, une étude sur la garantie de la qualité par l'accréditation des prestataires de formation dans les États membres. L'étude montre que l'accréditation est un instrument essentiel de renforcement systématique de la confiance commune et d'amélioration de l'offre de formation.

L'utilisation d'Europass (série de cinq documents disponibles en 26 langues permettant aux personnes de présenter leurs qualifications et leurs compétences aux employeurs de toute l'Europe dans un format standard) continue de connaître une croissance impressionnante. Plus de 5,3 millions de CV Europass ont été mis en ligne en 2011, ce qui porte le total à plus de 16,1 millions depuis son lancement en février 2005. Le site web Europass (<http://europass.cedefop.europa.eu>), géré par le Cedefop, a été redessiné en 2011 pour améliorer la navigation et le rendre plus convivial. La Commission européenne a demandé au Cedefop d'élaborer un document supplémentaire pour enregistrer l'apprentissage non formel et informel en 2012. Le Cedefop concevra également un passeport de compétences européen qui servira aux citoyens de dossier transportable faisant état de leurs aptitudes et de leurs compétences.

En novembre 2011, la conférence du Cedefop destinée aux partenaires sociaux sur la mise en œuvre des outils et principes européens – organisée par le Parlement européen – a abordé la manière dont les outils et les principes interagissent, non seulement entre eux, mais aussi avec les autres volets du système d'éducation et de formation. Afin de garantir une interaction efficace et la cohérence entre tous les outils et principes européens, la coopération de toutes les parties prenantes, en particulier celle des partenaires sociaux, sera essentielle et figurera au cœur des travaux du Cedefop en 2012 et au-delà.

L'accroissement de la flexibilité et l'élargissement du choix pour les individus signifient que l'orientation tout au long de la vie doit sous-tendre la mise en œuvre des outils et des principes. Les États membres en sont conscients et en 2011, le

Cedefop a publié une revue de leurs progrès dans la mise en œuvre des priorités établies par les résolutions du Conseil de 2004 et 2008 sur l'orientation tout au long de la vie.



Consulter le rapport:
Lifelong guidance across Europe:
Reviewing policy progress and prospects
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/18625.aspx>

Carrières et transitions

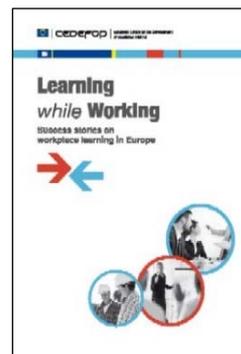
Aujourd'hui, les individus sont appelés à changer plus souvent d'emploi au cours de leur carrière. La nécessité d'actualiser leurs compétences existantes ou d'en acquérir de nouvelles pourrait signifier qu'ils font face plus souvent à une transition entre l'apprentissage et le travail, notamment parce que les systèmes d'éducation et de formation deviennent plus flexibles. Une des priorités du Cedefop pour 2012-2014 sera donc de permettre aux personnes de gérer ces transitions et de construire des carrières fructueuses grâce à la formation continue et la formation sur le lieu de travail.

L'étude du Cedefop intitulée *Learning while working* a été présentée au cours de la conférence de la présidence hongroise sur le plan d'action de la Commission européenne en matière de formation des adultes (mars 2011). Elle a également été discutée par des décideurs politiques de haut niveau lors d'une réunion sur la formation sur le lieu de travail en septembre. Afin de contribuer au nouvel agenda européen pour la formation des adultes, en 2012, le Cedefop publiera trois études. La première examinera comment la formation réservée aux adultes et la formation sur le lieu de travail peuvent aider les entreprises à promouvoir l'innovation et à accroître la compétitivité. La deuxième délivrera des messages clés aux décideurs politiques qui conçoivent et mettent en œuvre les programmes visant à réintégrer les adultes sans emploi sur le marché du travail. La troisième portera sur l'utilisation de la validation pour le recrutement et la gestion des carrières dans les entreprises européennes. Elle décrira la manière dont les compétences et les résultats de l'apprentissage seront identifiés, évalués et appréciés.

Le vieillissement de la main-d'œuvre européenne soulève plusieurs défis pour la formation professionnelle. En 2011, le Cedefop et la Commission européenne ont organisé la conférence intitulée *Learning later in life: uncovering the potential of investing in an ageing workforce*. Le Cedefop a également publié un document intitulé «*Working and ageing – guidance and counselling for mature learners*». En 2012, dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, le Cedefop organisera une conférence sur la relation entre le vieillissement, l'apprentissage

et le travail et la manière d'améliorer l'efficacité des politiques sur le vieillissement actif.

L'une des priorités du Cedefop pour 2009-2011 a été la recherche sur les bénéfices économiques et sociaux de la formation professionnelle. Le Cedefop a étudié en détail comment la formation professionnelle améliore les possibilités d'emploi des individus, permet d'augmenter les salaires, améliore la satisfaction liée à l'emploi et peut même avoir des effets positifs sur la santé ou la participation à la vie de la société. Il a également examiné comment les entreprises retirent des bénéfices grâce à une amélioration de la productivité, des capacités d'innovation et de l'engagement des employés. Les chercheurs du Cedefop ont également examiné les bénéfices de la formation professionnelle pour l'économie et la société, notamment une croissance plus rapide et une cohésion sociale renforcée. Les résultats de ces travaux seront discutés lors d'une conférence qui sera organisée en 2012 par le Cedefop et la Commission européenne. Ils seront également utilisés pour les conclusions du Conseil sur l'équité et l'excellence dans l'EFP lors du second semestre 2012.



Consulter le rapport:
Learning while working: success stories on
workplace learning in Europe.
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/17770.aspx>

Analyse des aptitudes et des compétences

Les travaux du Cedefop sur l'analyse des aptitudes et des compétences soutiennent la nouvelle initiative de la Commission européenne intitulée «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois», initiative phare de la stratégie Europe 2020. S'ils se consacrent plus particulièrement à l'Europe, les travaux du Cedefop sur les compétences ont une dimension internationale plus vaste. En 2011, le Cedefop a organisé un séminaire sur l'anticipation et l'adéquation des compétences avec l'OCDE, la Banque mondiale, l'OIT, l'Unesco et des représentants du Canada, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et des États-Unis. Le résumé du rapport conjoint du Cedefop et de l'OIT intitulé *Skills for green jobs: A global view* (Des compétences pour des emplois verts: Un aperçu à l'échelle mondiale) a été publié en juin 2011.

En 2012, le Cedefop publiera de nouvelles prévisions de l'offre et de la demande de compétences en prenant dûment en considération les effets de la crise financière et de la récession économique qui l'a suivie. Les prévisions, qui concerneront l'Europe, communiqueront les données par pays, secteur, métier et qualification et seront disponibles en ligne, ainsi que les analyses des tendances et de leurs implications menées par le Cedefop. Le Centre procédera à une évaluation des

déséquilibres entre l'offre et la demande de compétences en Europe.

Les nouvelles prévisions, ainsi que d'autres aspects des analyses des compétences du Cedefop, feront partie du panorama des compétences de la Commission européenne qui sera lancé en octobre 2012. Lors de son lancement, le Cedefop présentera également son premier rapport sur les compétences en Europe. Le Cedefop contribuera au développement du panorama des compétences, qui fournira de nombreuses données sur les compétences.

En 2012 également, la méthodologie du Cedefop en matière de collecte de données internationales sur les besoins émergents de compétences dans les entreprises sera testée dans neuf pays européens. Le Cedefop analysera les résultats et fera des recommandations à la Commission européenne sur la réalisation d'une enquête européenne.

Le Cedefop contribue également aux travaux de la Commission européenne pour la création d'une nouvelle terminologie harmonisée des aptitudes, compétences, métiers et qualifications (ESCO), qui soutiendra l'adéquation de l'offre et de la demande de compétences.

Faire passer le message à tout le monde

La diffusion des informations sur l'enseignement et la formation professionnels fait partie de la mission du Cedefop, telle qu'elle est définie dans son règlement fondateur. Pour atteindre un public large et diversifié de décideurs, de chercheurs et de professionnels, le Cedefop utilise diverses formes de communication, présentant ses informations dans des formats conviviaux sur papier ou électroniques.

L'intérêt pour l'expertise et les informations du Cedefop a progressé. En 2011, plus de 496 000 publications du Cedefop ont été téléchargées sur sa page web (www.cedefop.europa.eu), soit une hausse de 25 % par rapport à 2010. Les téléchargements des notes d'information du Cedefop, publiées en plusieurs langues et visant à tenir les décideurs informés des principaux développements de la politique européenne de formation, ont augmenté de plus de 75 %, pour passer à 49 000, en 2011. Le nombre de visiteurs qui reviennent sur le site web du Cedefop a également augmenté de 16 % en 2011. En 2011, le Cedefop a aussi lancé sa page Facebook, qui compte désormais plus de 1100 fans.

Le Cedefop suit toujours de près le travail des institutions européennes et des pays qui exercent la présidence de l'UE (Danemark et Chypre en 2012), soutenant leur travail lorsqu'il le peut grâce à des documents d'information et des présentations sur l'évolution de la formation. En 2011, le Cedefop a organisé deux séminaires conjointement avec le Parlement européen. Le premier, en juin, a également impliqué trois autres agences de l'UE dans l'organisation – Eurofound, la Fondation européenne pour la formation et l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail – et portait sur la manière d'aborder l'emploi des jeunes. Lors de la seconde manifestation, qui s'est tenue en novembre 2011, la commissaire Vassiliou et des députés du Parlement européen ont discuté de l'impact des outils européens.

Le Cedefop est un forum majeur de débat et de travail en réseau sur la politique et la recherche en matière de formation. Il attire des décideurs de haut rang, des chercheurs en formation et des spécialistes à ses conférences et séminaires. La plupart des participants ont assisté aux événements du Cedefop pour obtenir de nouvelles idées et 96 % d'entre eux les ont jugés bons à très bons.

Une agence européenne efficace

Le Cedefop s'est fixé l'objectif d'être considéré non seulement comme la référence en matière d'informations sur la formation professionnelle, mais aussi comme un organisme bien géré.

Le Cedefop contrôle soigneusement l'utilisation des ressources qui lui sont allouées grâce à une budgétisation basée sur les activités. Il utilise aussi, depuis 2010, un système de mesure des performances (PMS) qui lui permet de gérer et d'évaluer son impact, son efficacité, son efficience et sa pertinence. L'introduction du PMS a été saluée par le Parlement européen en 2010.

En 2011, le taux d'exécution du budget du Cedefop a été une nouvelle fois supérieur à 97 %. Sur la base des recommandations faites après audits, des évaluations et des contrôles internes a posteriori, le Cedefop continue d'améliorer ses systèmes internes de contrôle.

En 2012, l'évaluation périodique externe du Cedefop sera assurée par la Commission européenne. Le Cedefop suivra les recommandations de celle-ci et toute autre constatation ou recommandation du groupe de travail interinstitutionnel sur les agences de l'UE.

Les restrictions budgétaires pour 2012-2014 influenceront la capacité du Cedefop à exercer de nouvelles missions. Le Cedefop fera de son mieux pour continuer de soutenir l'agenda de la formation en Europe. Toutefois, des nouvelles tâches importantes, comme le panorama des compétences, pourraient requérir des fonds supplémentaires en 2013.



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Note d'information – 9066 FR
Cat. No: TI-BB-12-001-FR-N
ISBN 978-92-896-0937-1, doi: 10.2801/95860
© Centre européen pour le développement de la formation
professionnelle (Cedefop), 2012
Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, grec, anglais, espagnol, français, italien et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante: briefingnotes@cedefop.europa.eu

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante:
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

PO Box 22427, 551 02 Thessalonique, GRÈCE
Europe 123, Thessalonique, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
Courriel: info@cedefop.europa.eu

visitez notre portail www.cedefop.europa.eu
